" (dixit), et suivi non pas d'un procès, mais de 2 procédures. Insinuer que les données sur les hôpitaux que nous travaillions alors " ont même été l'objet d'un litige, *Sciences et Avenir* voulant garder le fichier, et les journalistes l'emporter. Au *Point*, sont-ils venus avec ou sans fichier ? Et leur transfert a-t-il été à la hauteur de celui de Zizou ? " est sinon désobligeant, du moins fantaisiste.

Dans les faits, nous avons été victimes d'un simple conflit du travail et la Commission arbitrale des journalistes d'une part, puis le tribunal des Prud'hommes de Paris d'autre part nous ont donné raison : *Sciences et Avenir* nous a licenciés " sans faute réelle et sérieuse " (autrement dit en langage populaire, abusivement) et a été condamné pour cela à nous verser les indemnités légales et conventionnelles auxquelles nous avions droit ainsi que des dommages et intérêts. Les jugements sont définitifs.

Jérôme Vincent

Réponse de la rédaction

Nous n'avons pas l'habitude d'" insinuer ", mais plutôt de relever et de commenter ce que nous lisons ici ou là. Nous aurions cependant dû citer nos sources. Les informations concernant le fichier de données sur les hôpitaux proviennent de l'article de Libération paru le 15 septembre 2000 sous le titre " Sciences et Avenir à l'amende ", signé de Sonya Faure, dont nous publions un extrait ci-dessous. Nous n'avons pas fait d'enquête pour vérifier ces informations.

"[...] Données convoitées. Le fameux palmarès est au cœur des débats. Car Sciences et Avenir reproche également aux trois journalistes d'avoir effacé des disques durs des ordinateurs du journal toute information concernant leur enquête sur les hôpitaux, après leur licenciement. La direction du magazine aurait négocié avec les trois hommes en leur proposant d'abandonner la "faute grave " en échange des données exploitables acquises après quatre mois d'enquête sur le classement des hôpitaux. " Les journalistes ont refusé. Puis ils ont ressorti un "palmarès des 500 hôpitaux de France " dans le Figaro Magazine, où ils sont aujourd'hui embauchés ", accuse l'avocat de Sciences et Avenir. " On part d'une base de données de 10 millions de patients qu'on a eu un mal fou à obtenir, rétorque François Malye. Les informations ne sont pas ressassées d'une année sur l'autre, mais renouvelées et affinées. " Et déjà les trois journalistes planchent sur le palmarès 2000. "